

Vision de base d'un monde unique en diversité. - (Priorité à l'éducation de base.)

Conscient que **tout** est lié par le centre même de toute création, par un ESPRIT divin omniprésent, nous, les êtres humains, avons la liberté et le devoir de trouver un équilibre qui

1. protège et préserve la croissance de la base de tout ce qui existe: la nature,
2. rend possible une cohabitation, un ENSEMBLE de l'humanité, vivant en dignité dans des structures sociales d'une façon paisible et avec de l'amour qui est dominé par la "règle d'or",
3. permet la participation de tous – dans la mesure de leur engagement – des fruits de la recherche et de la productivité créative d'une façon ouverte, franche mais aussi efficiente. Ceci demande une économie de marché qui est pourtant restreinte par les facteurs de correction 1. + 2., donc une "Économie de marché éco-social" globale.

Les pré-conditions pour la liberté de co-créeer un équilibre entre ces trois facteurs sont d'abord une conscience correspondante et ensuite la possibilité d'acquérir les aptitudes nécessaires pour participer activement à tout ce système. Des aptitudes de ce genre se développent sous l'influence de l'amour des parents pour leurs enfants et d'une bonne éducation de base qui reconnaît et met en valeur les différentes prédispositions des êtres humains.

C'est un devoir pour la société de créer un cadre juridique sain et de donner à chacun des chances pour démarrer dans la vie dans le cadre de sa propre culture, mais aussi en sachant dépasser ses références. Cela signifie que le cadre culturel doit être respecté mais qu'il faut aussi aller au delà des règles dogmatiques propres à sa culture.

La société a une responsabilité collective dans le chemin, le "succès", de chaque individu. Cette fonction se termine quand l'individu, à un certain âge, a la possibilité d'utiliser ses aptitudes acquises tôt dans la vie, tout au long de son enfance, par un enseignement de base de qualité. Dans le cadre de ses structures, la société est responsable de l'épanouissement de l'individu dès son plus jeune âge. Une formation supérieure tout au long de la vie entière pourrait et devrait être créée et (co-)financée par des groupements de la société qui y sont intéressés. Ceci n'exclut pas un financement d'une formation supérieure que la société, ou l'état, juge d'intérêt commun. Chacun est responsable de son propre parcours après une "aide de départ" – à la condition qu'il ait pu se procurer les moyens intellectuels pour être libre de vivre une vie indépendante.

Il reste à développer une responsabilité commune et solidaire afin d'offrir une vie digne et acceptable à tous ceux qui, indépendamment de leur volonté n'ont pas eu la possibilité d'acquérir les aptitudes nécessaires pour trouver leur propre voie, ceci à cause de maladies ou d'un destin malheureux. Cette responsabilité commune dépend de décisions démocratiques, dans le cadre de la société (étatique), imposant à cette dernière l'obligation d'organiser et de financer une couverture sociale adaptée (santé, personnes âgées). Ce processus doit être transparent et suivre le principe de subsidiarité.

Cependant, tant qu'il n'y a pas les structures nécessaires pour un développement autonome et pour des assurances contre les risques et tant qu'il n'y a pas encore un système de haute qualité de formation préscolaire et d'école de base, accessible à tous, une synthèse de solidarité individuelle et globale est indispensable pour une vie digne de tous les êtres humains.

Peter Hesse (Fondation Peter Hesse SOLIDARITÉ EN PARTENARIAT pour UN monde en diversité)
Mars 2007 p.hesse@solidarity.org